

Marco, Leonard, Mordecai et les autres

Sherry Simon

Numéro 195, mars-avril 2004

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/19444ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (imprimé)

1923-3213 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Simon, S. (2004). Marco, Leonard, Mordecai et les autres. *Spirale*, (195), 5-5.

RÉPONSE À MARCO MICONE (*Spirale* n° 194)

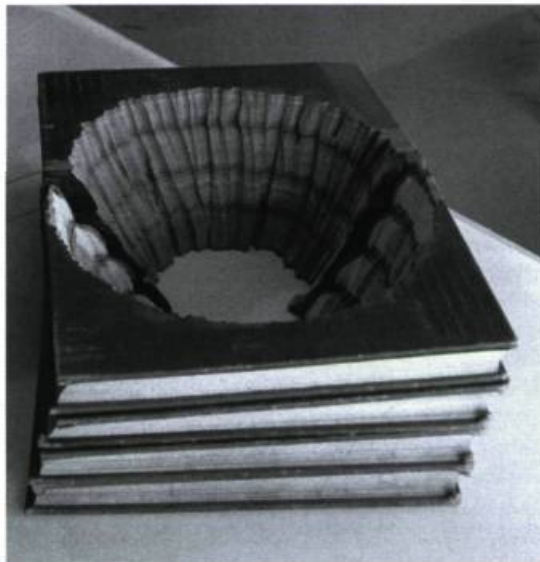
MARCO, LEONARD, MORDECAI ET LES AUTRES

AVANT que Marco Micone ne précise sa position dans un texte paru sous cette rubrique, « Immigration, culture et société », l'idée que j'avais du statut relatif des langues littéraires au Québec se résumait à peu près à ceci : la littérature s'écrit au Québec dans plusieurs langues, y compris, bien entendu, l'anglais, mais elle *fonctionne* dans le giron de la littérature québécoise du moment qu'elle est traduite en français. Le fait que pratiquement tous les écrivains anglo-montréalais d'importance sont traduits en français – A.M. Klein, Leonard Cohen, Mordecai Richler, David Homel, Gail Scott, Trevor Ferguson, Robert Majzels, Anne Charney, Linda Leith, et j'en passe –, montre combien la traduction possède aujourd'hui le pouvoir d'agrandir la sphère des écrits francophones.

Micone voit les choses de façon quelque peu différente. La littérature québécoise, écrit-il dans la logique de la reconnaissance des droits historiques, comprend dorénavant « la somme des œuvres littéraires produites » par les communautés écrivant sur le territoire du Québec, « qu'elles soient écrites en français, en anglais ou dans l'une ou l'autre des langues autochtones ». Les langues immigrantes appartiennent également pour lui à la littérature québécoise. Seules les œuvres écrites par les immigrants dans leur langue d'origine doivent obligatoirement passer par l'étape de la traduction pour s'inscrire de plein droit dans le corpus québécois.

Est-ce à dire que Micone prévoit dorénavant l'existence de champs littéraires fragmentés, chaque communauté produisant pour elle-même? Position plutôt surprenante, d'autant que toute œuvre se situe aujourd'hui au croisement des cultures, les imaginaires littéraires des communautés s'entremêlant. Leurs langues aussi. On n'est plus dans une situation de monolinguisme parallèles, comme le montrent d'ailleurs plusieurs écrivains anglo-montréalais qui intègrent volontiers le français dans leurs textes.

De toute évidence, l'intervention de Micone a d'autres visées et d'autres destinataires. Se situant en amont et en aval du moment de la lecture, s'adresserait-elle aux fonctionnaires chargés d'établir les politiques de subventions ou aux comités chargés d'administrer les prix et les bourses? Oui, il faut soutenir les écrivains écrivant



Guy Laramée, *El Libro de arena*, 2002, livres, 28,5 cm × 46,5 cm × 21 cm.

dans d'autres langues que le français (pourquoi seulement l'anglais et les langues autochtones?). Mais ne faut-il pas soutenir surtout la traduction, activité louée pour ses qualités créatrices, absolument négligée cependant lorsqu'il est question de soutien financier?

Le rôle de la traduction dans la représentation de la diversité est cruciale, en premier lieu dans le cas des littératures immigrantes. On n'a qu'à prendre l'exemple de la langue yiddish. L'action de Pierre Anctil, traducteur de J.I. Segal, de Yehuda Elberg, d'Israel Medresh et de Hirsch Wolofsky, est à cet égard exemplaire. Par son travail de traducteur, d'historien et de critique, il accomplit un travail de *réécriture* au sens large, tout en faisant œuvre d'archéologue des lieux culturels communs aux Canadiens français et aux Juifs, montrant ainsi que le français du Québec est devenu une *langue de traduction* : une langue désormais capable d'assimiler une multiplicité d'histoires.

Le rappel de Micone est toutefois salutaire, ne serait-ce que parce qu'il reconnaît dans son rappel l'existence de langues autres sur le territoire québécois : anglais, langues autochtones, langues immigrantes. On a souvent l'impression que le Québec littéraire n'est prêt à célébrer la diversité linguistique que si elle se trouve à l'intérieur du

français. Le plurilinguisme symbolique du français et le métissage des imaginaires tiennent lieu parfois de rencontres réelles avec la langue étrangère. Comme chez les Anglo-américains, on a tendance à parler traduction et croisement de langues du moment que ces opérations ont lieu sur le plan métaphorique, en dehors de la matérialité des différences.

Micone présenterait-il un état de choses peut-être bientôt périmé : la littérature québécoise conçue comme l'exact reflet des communautés historiques, définies selon leurs droits acquis, une littérature qui définit elle-même ses frontières, selon des règles d'hospitalité qui accueillent et qui étirent? Chaque reconfiguration de l'espace littéraire charrie son lot d'espéros et de règlements de compte. Les remarques de Micone prennent place dans un discours de la nation qui suppose encore l'existence de communautés distinctes, à langues uniques. Qu'en sera-t-il d'un ordre social où serait radicalement mise en doute l'idée d'une seule langue maternelle? Qu'en est-il de l'avènement du texte bilingue, mixte, écrit à la frontière des communautés? C'est peut-être là le scandale à venir.

SHERRY SIMON